Le Maroc, qui entretient des relations distinguées avec le Japon, est disposé à mettre à profit tous les moyens disponibles pour contribuer à promouvoir le dialogue politique arabo-japonais et le hisser à un niveau de véritable coopération, a affirmé, le 1er avril 2021, le Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l'Étranger, M. Nasser Bourita.

M. Bourita, qui intervenait par visioconférence dans le cadre de la deuxième session de la réunion ministérielle du dialogue politique arabo-japonais, a relevé que cette coopération doit se baser sur une vision claire et des plans d'action réalistes pour renforcer les intérêts mutuels et réaliser des bénéfices communs.

Cette réunion permet à juste titre de propulser le processus de ce dialogue vers des niveaux plus élevés et de passer de la consultation au lancement d'initiatives et programmes concrets "en harmonie avec notre quête commune pour réaliser le développement durable au profit de nos peuples et de notre région, dans une logique gagnant-gagnant", a-t-il dit.

La coopération arabo-japonaise, sur les plans économique et politique, constitue l'un des forums de dialogue les plus importants qui existent entre les pays arabes et d'autres pays amis, visant à consolider les fondements de la consultation et de la coopération pour atteindre l'intérêt commun et le bénéfice mutuel, a précisé M. Bourita.

Il a, en outre, souligné que cette coopération est devenue une nécessité impérieuse afin de pouvoir faire face aux défis, tels que ceux imposés par la pandémie de Covid-19, qui ont mis à l'épreuve la cohésion de la communauté internationale et montré qu'il n'y a pas de sortie de crises mondiales qu'à travers des efforts intensifiés et d'échange de nouvelles expertises et informations sans favoritisme ni monopolisation des solutions.

À cet égard, le Ministre a salué l'esprit de solidarité que le Japon a exprimé envers les pays arabes dans la lutte contre le nouveau coronavirus, ainsi que les aides octroyées par le gouvernement nippon pour surmonter cette épreuve et à atténuer ses répercussions, précisant que le Maroc, à titre d'exemple, a bénéficié d'un soutien sous forme de prêt de 200 millions de dollars à des conditions préférentielles, en plus de diverses subventions pour faire face aux impacts social et économique de la pandémie".

D'autre part, M. Bourita a indiqué que le point "Sécurité maritime, droit

international et sécurité énergétique", qui fait partie de l'ordre du jour de cette réunion reflète, sans aucun doute, l'importance dont jouit cette question pour les deux parties arabe et japonaise, et ce pour deux raisons, premièrement la région arabe représente un facteur d'équilibre et de stabilité pour les approvisionnements énergétiques dans le monde et deuxièmement le partenaire japonais importe environ 90 pc de ses besoins énergétiques des pays de la région.

"Partant de la logique de l'intérêt mutuel, nous sommes appelés aujourd'hui à adopter une approche commune englobant un effort international qui dépasse les frontières institutionnelles traditionnelles, pour garantir le respect de la sécurité et la stabilité des passages maritimes dans la région arabe, d'une manière qui contribue à la fluidité du trafic", a-t-il insisté.

A cet égard, il a souligné que le Maroc, situé au carrefour le plus important du monde (le Détroit de Gibraltar connaît chaque jour le passage de plus de 300 navires de commerce et 500.000 tonnes de carburant), et qui conduit 95% de ses échanges commerciaux internationaux via la navigation maritime, est conscient de l'importance vitale de cette activité en tant que levier fondamental de développement et appelle à assurer la sûreté, la sécurité et la durabilité du trafic maritime.

"Le Royaume souligne également la nécessité de respecter le droit international et les règles de navigation maritime, qui ne devraient être soumises à aucune contrainte ou ingérence", a-t-il ajouté.

Pour ce qui est des relations maroco-japonaises, M. Bourita a indiqué qu'elles représentent un modèle d'interaction fructueuse et durable, dont le succès n'a pas été entravé par la distance géographique ou la différence culturelle.

L'une des illustrations de cette interaction, a-t-il ajouté, est le choix de 75 entreprises japonaises d'investir au Maroc, outre les projets économiques et sociaux réalisés par l'Agence japonaise pour la coopération internationale (JICA) dans diverses régions du Royaume.

Il s'agit aussi de la tenue de "la 5è Commission mixte Maroc-Japon" en janvier 2020 qui a contribué à enrichir le cadre juridique des relations bilatérales à travers la conclusion de deux nouveaux accords concernant l'encouragement et la protection des investissements et la suppression de la double imposition, a-t-il noté.

Le Ministre a, de même, souligné que le Maroc, sous la sage conduite de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, est déterminé à promouvoir ses relations avec le Japon afin de couvrir des domaines plus larges, à œuvrer de concert pour consolider les règles de la coopération internationale fondées sur le respect de la souveraineté des États, leur intégrité territoriale et leurs constantes nationales, et à contribuer au soutien des excellentes relations liant les pays arabes et le Japon.

Il est question aussi de renforcer les relations de partenariat et de coopération entre le Japon et les pays africains, notamment dans le cadre de la “Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l’Afrique”, sur laquelle le Royaume mise en tant que plateforme pour mettre en œuvre des projets de développement économique et social qui servent les intérêts du continent, et non pour les entraver de soumissions politiques stériles, a-t-il poursuivi.

Dans le même contexte, M. Bourita a mis l’accent sur la position distinguée du Japon sur la scène internationale et son rôle actif à l’échelle mondiale, que ce soit au niveau politique, économique, culturel ou technologique, ce qui en fait un partenaire fiable et un interlocuteur distingué en matière de défense des questions arabes justes, notamment la cause palestinienne.

Dans cette perspective, a ajouté le Ministre, le Maroc, sous le leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al-Qods, continuera à soutenir le processus de paix en tant qu’option stratégique pour résoudre le conflit israélo-palestinien, et parvenir à une solution permanente et globale qui permet au peuple palestinien de restituer ses droits légitimes et d’établir son État indépendant, viable et souverain, avec Al Qods-Est pour capitale, coexistant avec l’État d’Israël, avec la nécessité de ne pas porter préjudice au pluralisme religieux de la ville d’Al-Qods et de préserver son statut juridique.

“Bien que la cause palestinienne soit au premier plan de nos préoccupations, nous n’oublions pas les autres crises arabes, notamment en Syrie et au Yémen, dans lesquelles nous cherchons à parvenir à des solutions et des accords politiques urgents, conformément aux décisions onusiennes et internationales pertinentes, à même de la faire sortir de son impasse”, a conclu M. Bourita.